



Déclarations et Discours

No 78/2

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA: PERSPECTIVE 1978

Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, devant l'Empire Club, Toronto, 2 mars 1978

On m'a suggéré de parler de la politique étrangère du Canada en 1978. Il est très difficile de le faire lors d'une occasion comme celle-ci car le sujet comporte de si nombreuses facettes. Il m'est tout à fait impossible, dans le temps qui m'est donné, de faire justice à tous les sujets dont je voudrais discuter et qui présentent sans doute un intérêt pour vous. Évidemment, les questions que je veux mettre en lumière aujourd'hui ne sont peut-être pas celles auxquelles vous attachez le plus d'importance ou d'intérêt. Si tel est le cas, je vous demande d'être indulgents. D'ailleurs, si certains d'entre vous désirent obtenir des précisions sur tel ou tel point, je me ferai un plaisir de vous les fournir.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est partager avec vous certaines impressions, tirées de mon expérience de la vie publique et plus particulièrement de mon rôle comme secrétaire d'État, sur la situation actuelle du monde ainsi que les domaines où je crois que le Canada est en mesure d'intervenir.

Je suppose qu'aucun auditoire ne sait mieux que celui-ci que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à très récemment, presque tous ceux qui s'intéressaient aux questions internationales ont été préoccupés par ce qu'on a appelé l'affrontement Est-Ouest, c'est-à-dire les relations entre l'Union soviétique et ses États clients, si on veut, d'une part et les États-Unis et ses alliés occidentaux de l'autre. Pendant très longtemps, certainement tout au cours des années cinquante et une partie des années soixante, ce fut la préoccupation majeure de la plupart de ceux qui s'intéressaient sérieusement aux affaires internationales. Bien entendu, dans de nombreux cas cette question continue de retenir l'attention.

Si dans nombre de cas cette question garde toute son actualité, vers la fin des années soixante et depuis lors, nous avons vu l'émergence sur la scène internationale d'un facteur nouveau et complexe, que l'on a appelé le dialogue Nord-Sud, c'est-à-dire la relation entre les pays développés concentrés dans l'hémisphère nord et les pays en développement ou plus pauvres situés principalement dans l'hémisphère sud. J'espère pouvoir m'arrêter sur cette question dans quelques instants, mais si je puis me permettre une expression des Maritimes, j'aimerais résumer le tout en disant que nous avons récité la rose des vents avec l'avènement de ce nouveau facteur. En effet, en plus de nous préoccuper des tensions entre l'Est et l'Ouest et de nous efforcer de les atténuer, nous devons faire face à un nouvel antagonisme qui présente, dans le cadre du dialogue Nord-Sud et tout particulièrement au monde développé, un défi d'un genre nouveau.

Chaque quart de cercle comporte d'innombrables problèmes graves et moins graves, qui ne peuvent manquer de préoccuper celui qui a des responsabilités dans le domaine

des affaires étrangères. En voici quelques exemples: le Moyen-Orient et son potentiel énorme pour la paix et la sécurité mondiales non seulement sur le plan politique mais également, comme nous l'a appris l'embargo pétrolier, sur le plan économique; l'Afrique australe où nous retrouvons *l'apartheid* en Afrique du Sud et la question de l'avenir de la Rhodésie et de la Namibie; la Corne de l'Afrique, enfin, qui inquiète beaucoup d'observateurs avertis ces jours-ci. (On peut presque dire qu'il subsiste dans tous les pays de l'Afrique une certaine instabilité génératrice de tensions plus ou moins graves.)

L'Organisation des Nations Unies, présente dans tous les secteurs, essuie toujours davantage le feu de ses ennemis et, puis-je ajouter, même de ses amis, car j'ai moi aussi été l'un de ses critiques à l'occasion. Je tiens à souligner que le Canada continue de penser que l'ONU est un instrument essentiel qui doit continuer à jouer un rôle efficace dans le règlement de nombre de problèmes internationaux. Mais il existe un danger que l'Organisation, et particulièrement certains de ses éléments, soient en perte d'efficacité. Le Canada s'est engagé — et j'ai certainement souscrit personnellement à cet engagement — à rechercher une revitalisation des secteurs onusiens que nous aurions avantage à utiliser plus efficacement. Il est regrettable que certaines des activités de l'ONU (et je pense à l'Assemblée générale) aient été réduites depuis quelques années à une joute oratoire qui produit très peu de résultats réellement significatifs.

Cependant, l'ONU garde toute son importance pour le Canada, car nous croyons qu'elle focalise deux débats dont l'un est en cours à l'heure actuelle et l'autre doit s'amorcer dans un proche avenir. Le premier est le désarmement, qui fera l'objet d'une session extraordinaire des Nations Unies en mai prochain. Nous cherchons à déterminer quelle est la façon la plus efficace et la plus positive d'amener le monde à comprendre que la course actuelle à l'armement, aussi bien nucléaire que défensif, outre son terrible effet déstabilisateur, nous amène également à fausser nos priorités. Arrêtons-nous aux ressources financières que nous devons consacrer à l'armement et que nous devrions plutôt affecter à l'aide au développement et à d'autres contributions positives au monde en développement ainsi qu'à la recherche d'une plus grande paix et d'une plus grande stabilité. Pour illustrer jusqu'où va cette distorsion, nous consacrons dans notre propre pays de quatre à cinq fois ce que nous dépensons pour l'aide extérieure et les secteurs connexes et ce, malgré que l'on concède généralement que nous devrions peut-être augmenter notre budget de la défense. N'oublions pas que le Canada est un pays d'importance relativement modeste; on peut donc se faire une idée de l'ordre de grandeur quand on transpose ces chiffres à l'ensemble de la communauté mondiale. Il est difficile d'imaginer les transformations que nous pourrions opérer dans notre économie et dans les économies du monde en développement si nous pouvions réaliser un niveau raisonnable et sûr de désarmement. C'est là une mission que le Canada se doit de poursuivre et d'accentuer.

La technologie nucléaire constitue une deuxième facette de la question du désarmement. Dans les mois et les années qui viennent, nous aurons à répondre à la question cruciale: pouvons-nous, pour reprendre un cliché, "remettre le génie dans sa bouteille"? Pouvons-nous trouver un moyen rationnel de mettre à profit le potentiel

pacifique de l'énergie nucléaire tout en réduisant au minimum son potentiel destructeur? Je ne signale ce point que pour illustrer la diversité et la complexité des questions auxquelles nous sommes confrontés quand nous cherchons à façonner la politique étrangère du Canada.

Ayant posé la question, j'aimerais tenter de vous donner certains des éléments de réponse que j'ai trouvés. A la base, je considère que la politique étrangère du Canada doit servir et promouvoir nos intérêts nationaux. Je n'ai pas à m'excuser de cette approche, car je crois que ce critère est d'application presque universelle, quelle que soit la ligne d'action envisagée. Je ne donne pas à l'expression "intérêt national" un sens étroit ou égoïste ou même uniquement économique. Toutefois, je crois qu'il est important de dire que l'intérêt national du Canada sera beaucoup mieux servi, beaucoup plus rapidement et avec beaucoup plus de garanties si la paix et la stabilité règnent dans le monde. Il n'y a, à toutes fins utiles, presque aucune initiative que nous pourrions vouloir prendre comme Canadiens, comme gouvernement du Canada, comme peuple canadien, dans le domaine international qui ne puisse effectivement être jugée de cette façon.

Dans une optique plus étroite, notre politique étrangère doit nous aider à réaliser la stabilité et la sécurité économiques, qui sont essentielles à notre progrès. Il faut s'arrêter à certaines statistiques révélatrices, qu'on ne cite sans doute pas assez souvent, mais qui, à mon avis, indiquent clairement où nous devons mettre l'accent en termes d'activité et d'utilisation de nos ressources. Les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon — deux pays et un groupement d'États — représentent à eux trois plus de 85 p. cent des débouchés pour le commerce extérieur du Canada. Par conséquent, si on se préoccupe strictement de promouvoir l'intérêt national du Canada, il devient parfaitement clair que dans nos relations avec les quelque 140 membres des Nations Unies, nous devons choisir de favoriser et de renforcer nos liens avec le Japon, les États-Unis et la Communauté économique européenne.

Si nous poussons plus loin l'analyse, il ressort que les États-Unis représentent 60 p. cent de nos débouchés. Ainsi, non seulement sont-ils notre voisin géographique mais également notre principal acheteur et, me semble-t-il, par voie de conséquence inéluctable, la clé la plus importante de notre progrès économique. Je crois, à l'instar du gouvernement, que le maintien et l'amélioration de nos relations avec les États-Unis doivent venir au premier rang et c'est d'ailleurs pourquoi cet objectif est à l'avant-scène de notre politique étrangère.

Il ne s'ensuit pas que nous allons nous rapprocher des États-Unis, que nous allons en quelque sorte être engloutis par eux ou que nous chercherons une forme de continentalisme nord-américain, et ce, parce que la Communauté européenne revêt également une importance considérable, non seulement sur le plan économique mais également pour l'ensemble de l'approche politique que nous recherchons et que nous voulons ouverte sur le monde. C'est pourquoi nous avons élaboré la troisième option. Je n'entends pas adopter le ton professoral ou m'attarder longuement sur les composantes de la troisième option, mais je crois que nous avons manifestement

beaucoup de succès dans l'établissement de nos relations politiques avec la Communauté économique européenne. D'ailleurs, M. Roy Jenkins, l'actuel président de la Communauté, doit venir au Canada la semaine prochaine et le premier ministre et moi-même aurons des entretiens avec lui. Nous avons invité le premier ministre de l'Ontario et d'autres dirigeants politiques au niveau provincial à s'entretenir avec M. Jenkins, car j'attache et nous attachons beaucoup d'importance au maintien, à l'expansion et au renforcement de nos liens avec la Communauté. Toutefois, il n'est que juste de signaler qu'il est encore trop tôt pour dire si nous atteindrons tous les objectifs de la troisième option qui sont reflétés dans le lien contractuel avec l'Europe. Ce lien a eu, comme pendant, la crise pétrolière et tout ce qui s'en est suivi. Pour le moment, les économies de l'Europe ou plus particulièrement des États membres de la Communauté sont très vulnérables, comme nous avons pu le constater d'après les nouvelles de ce matin. L'heure n'est donc pas propice à un accroissement substantiel de nos exportations vers la Communauté ou de nos échanges avec cette dernière.

Il n'est pas dit que nos relations politiques avec la Communauté doivent en être retardées d'autant. Au cours des derniers mois, j'ai eu la satisfaction de pouvoir négocier avec la CEE un accord sur les garanties nucléaires qui a permis au Canada de reprendre ses livraisons d'uranium à l'Europe sous le régime des garanties les plus sûres du monde. J'ai également pu collaborer avec la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne au regard de la situation en Afrique australe. Nous avons, et je crois que l'image traduit bien la réalité, un pied dans les deux camps. Je suis convaincu que c'est là une position appropriée pour le Canada et qu'elle reflète bien la volonté des Canadiens.

Je pense bien pouvoir dire la même chose quant à nos espoirs d'améliorer nos relations avec le Japon dans le domaine économique. Comme bon nombre d'entre vous le savez sans doute, ce pays se retrouve également dans une situation économique très difficile, où sa machine industrielle ne tourne pas à plein régime. Il est donc très improbable qu'il y ait une hausse radicale ou immédiate de nos échanges avec le Japon. Néanmoins, je crois que ma récente visite là-bas et que les discussions que nous avons eues avec les Japonais, mais également celles que nous avons eues entre Canadiens, avec des hommes d'affaires comme M. Gardner que j'aperçois justement – discussions qui se poursuivent et dont l'une s'est tenue hier soir – nous ont beaucoup fait progresser dans la recherche des moyens d'améliorer nos relations économiques non seulement avec le Japon mais également avec la Chine et le reste de l'Asie du Sud-Est.

D'ailleurs, je crois bien que sur le plan politique nous pouvons demander l'appui du Japon sur des questions internationales auxquelles nous attachons beaucoup de prix, à l'égard desquelles nous voulons faire connaître notre position, ou que nous voulons mettre en évidence. Ainsi, quand le satellite soviétique s'est écrasé dans le Nord canadien, le Japon a été l'un des premiers pays à appuyer la position canadienne et l'ambassadeur du Japon à Ottawa communiquait avec moi, avant-hier justement, pour m'apprendre que la Diète avait adopté une résolution tout à fait conforme à la position canadienne en ce qui a trait aux objets dans l'espace extra-atmosphérique.

Les contacts dont je parle ne produisent pas toujours des effets visibles et évidents sur-le-champ ou immédiatement après une visite, mais je suis convaincu que nos relations avec la Communauté, le Japon et les États-Unis reposent maintenant sur des assises très solides.

J'aimerais, si vous me le permettez, aborder un autre aspect de nos relations avec les États-Unis en raison de l'importance que nous, Canadiens, devons tous y attacher. J'ai récemment déclaré à la Chambre des communes, et personne ne m'a contredit, que nos relations actuelles avec ce pays sont excellentes. J'ajouterai que les rapports sont extrêmement étroits et cordiaux. Votre président a d'ailleurs signalé que j'avais affirmé n'avoir qu'à décrocher le combiné pour joindre le Secrétaire d'État, ce qui est précisément le cas. Il existe entre nous de bons rapports qui facilitent la collaboration, tout comme entre le premier ministre et le président et l'ensemble de nos gouvernements. Il me semble qu'il en a résulté un nombre appréciable de réalisations importantes depuis un an environ. Par exemple, et quelle que soit l'opinion qu'on ait quant à l'à-propos ou à la sagesse du pipeline en termes d'avantages pour le Canada — c'est là un point dont on peut discuter, bien que vous sachiez que je suis tout à fait en faveur du pipeline et que je crois qu'il soit tout à fait dans notre intérêt —, il reste, indépendamment de toutes ces discussions, qu'il s'agit là d'un projet incroyablement complexe et énorme, je crois bien le plus considérable jamais vu dans l'histoire, et que les négociations ont été menées en très peu de temps et avec très peu de frictions de part et d'autre. Voici un autre exemple qui présentera sans doute de l'intérêt pour vous: les négociations sur le relèvement ordonné et raisonnable des droits de péage de la Voie maritime du Saint-Laurent se sont poursuivies sans qu'il nous ait été nécessaire d'abroger le traité et d'entreprendre toute une série de négociations juridiques, semi-juridiques ou quasi-juridiques. Le droit de la mer et la limite de 200 milles constitue un autre exemple de collaboration et nos négociations à cet égard évoluent maintenant vers un arrangement plus permanent. Je n'oublie pas non plus la liaison quasi-constante entre nos deux pays sur diverses questions économiques.

Compte tenu de ces objectifs que le Canada s'est fixés — le renforcement et le maintien de bonnes relations — je crois bien que je puis vous dire avec force conviction que, du point de vue de l'intérêt national, nos relations sont bonnes.

Le Canada ne peut cependant consacrer tout son temps et toute son attention à ses relations avec une poignée d'États, quelle que soit leur importance pour lui. Il est une autre facette du caractère canadien à laquelle je me suis particulièrement sensibilisé depuis mon arrivée aux Affaires extérieures. Le Canada et les Canadiens veulent que notre politique étrangère repose sur des fondations morales et souhaitent, je crois, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare en son nom propre et au nom du pays quelle est sa position sur certaines questions internationales, non pas que le Canada puisse en tirer quelque avantage — et d'ailleurs rien ne garantit qu'il n'y aura pas de retombées négatives pour le pays — mais parce qu'ils en ont la ferme conviction et qu'ils veulent que cette conviction soit connue. Ils tirent un sentiment de satisfaction de voir le Canada prendre position et n'aiment pas que leur pays se retranche dans le silence. Nous avons la possibilité, sans doute bien au delà de notre importance numérique dans la communauté mondiale, d'influencer divers groupes de

pays qui jouent un rôle décisif dans l'amélioration des droits de la personne, par exemple, et de toute une gamme de ce que j'appelle, faute d'une meilleure expression, de questions morales.

Le Canada occupe cette position unique en raison de sa participation au Commonwealth. Je tiens à vous dire que je considère aujourd'hui le Commonwealth de façon beaucoup plus constructive qu'il y a deux ans. Je dois vous avouer que je commençais à croire, il y a environ cinq ou six ans, que le Commonwealth avait perdu sa vigueur, son efficacité et son utilité. Mais je crois maintenant que le Commonwealth dans sa nouvelle forme est une tribune extrêmement utile qui nous fournit des occasions uniques de dialogue, de discussions entre chefs de gouvernement, entre chefs des affaires étrangères et qui encourage une communauté de vues sur certaines questions. Notre participation au Commonwealth, qui, vous me permettez cette audace, est faite de leadership, aussi bien en raison de notre ancienneté au sein de cette organisation que par suite de notre expérience, revêt une grande valeur. De façon semblable, le caractère bilingue de notre pays nous vaut un rôle tout à fait spécial vis-à-vis des pays francophones du monde et particulièrement ceux du Tiers-monde. Nous avons donc des atouts tout à fait spéciaux dans l'immense continent qu'est l'Afrique. Notre situation au sein du Commonwealth et vis-à-vis des pays francophones nous donne l'occasion de dialoguer avec de nombreux interlocuteurs de part et d'autre, de collaborer avec eux et également de leur demander leur appui sur des questions où nous constatons une communauté de vues et que nous voulons promouvoir, soit aux Nations Unies, soit devant une autre tribune internationale. Par l'entremise de nos diplomates et de nos experts aux Affaires extérieures, nous devons oeuvrer intelligemment au sein d'organismes de ce genre pour y développer les consensus qui ont démontré leur efficacité, par exemple à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui a eu lieu à Londres l'an dernier à l'occasion du Jubilé de Sa Majesté et à diverses autres occasions également. J'aurais aimé avoir le temps d'entrer plus dans les détails et de vous donner des exemples concrets.

Il existe d'autres domaines où il est très difficile de déterminer quel rôle devrait jouer le Canada. Je pense, par exemple, à des points chauds comme le Moyen-Orient. De toute évidence, si nous voulons être pragmatiques, il nous faut reconnaître que le Canada n'est pas un des principaux protagonistes et que, selon toute probabilité, il n'influencera pas de façon déterminante la solution au conflit qui y sévit. Il est clair également, comme je l'ai dit à différentes reprises, qu'au cours des derniers mois rien n'a changé et cependant que tout a changé. L'atmosphère dans laquelle se déroulait depuis trente ans un dialogue de sourds a été transformée par l'initiative du président Sadate et les événements qui en ont découlé. Par ailleurs, il arrive parfois que, pour un pays comme le Canada, le parti de la sagesse est de ne pas commenter ni intervenir. A mon avis, nous devons permettre aux pays en cause de collaborer le plus étroitement possible pour en arriver à une solution et ne pas céder à la tentation de jouer pour la galerie, sans pour autant apporter de contributions positives, voire risquer de retarder les choses.

Cet exemple me permet de faire valoir un autre point en ce qui a trait à la politique étrangère du Canada. Nous devons, compte tenu de notre taille, décider où nous

pouvons agir efficacement. Nous devons arrêter un ensemble assez sélectif de buts et d'objectifs en matière de politique étrangère. Face à l'éventail que j'ai évoqué au début, il serait tout à fait exagéré que le Canada, décrit comme étant une puissance moyenne, bien que je ne sache pas tout à fait ce qu'il faut entendre par cette expression, veuille s'engager sur tous les fronts, cherche à intervenir dans tous les secteurs et en fin de compte s'éparpille tellement qu'il perde toute efficacité.

Nous devons choisir d'abord les domaines où il est important que nous fassions sentir notre présence et que nous exprimions nos vues, mais également où nous avons, pour utiliser le langage de la diplomatie, la possibilité d'infléchir le cours des événements. Dans le cas du Moyen-Orient, nos possibilités d'intervention découlent de deux sources qui, à l'analyse, se résument à une seule. On nous considère généralement comme des observateurs qui ont une vue équilibrée de la situation. Nous ne nous sommes pas engagés si avant d'un côté ou de l'autre que nous ayons perdu la possibilité de parler aux deux camps en amis. Cette situation n'est évidemment pas étrangère au fait que nous soyons à l'avant-garde des activités de maintien de la paix dans le monde. Si je mentionne ce fait, c'est parce qu'il est central à la politique étrangère du Canada. Au cours des ans, la question a souvent été posée. Est-ce là un rôle approprié pour le Canada? Nous nous sommes penchés sur cette question à diverses reprises et chaque fois nous avons conclu que ce rôle convient non seulement à nos capacités mais à notre caractère. Je crois que les Canadiens tirent satisfaction du fait que nous puissions consolider nos engagements à l'égard de la paix et de la sécurité dans le monde en mettant nos militaires au service de la stabilité dans les régions troublées, et non de l'agression. Il en est résulté que nous sommes très respectés, au Moyen-Orient, par exemple, et dans d'autres régions où nos antécédents au titre du maintien de la paix sont bien connus. Je suis d'avis qu'il nous faut continuer d'oeuvrer dans ce sens.

Bon nombre de personnes m'ont demandé au cours des dernières semaines quelle contribution nous apporterions au maintien de la paix en Rhodésie ou ailleurs en Afrique australe. Je leur réponds qu'en principe le Canada devrait être prêt à participer à toute activité de maintien de la paix qui s'imposera. Avant de nous engager, il nous faut cependant déterminer si l'activité proposée sera efficace de façon à ce que nous ne jouions pas le rôle de tampon entre Noirs et Blancs en Rhodésie, par exemple. Ce n'est pas là un rôle que j'envisage avec enthousiasme et j'en ai d'ailleurs fait part au Secrétaire général des Nations Unies, au ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Owen, et à d'autres personnes qui m'ont interrogé sur les intentions du Canada. Cependant, si nous croyons pouvoir participer efficacement au maintien de la paix, soit en Rhodésie, soit en Namibie, je puis vous dire que nous étudierons certainement cette possibilité dans un esprit positif.

Je crois par ailleurs important, à la lumière de mes commentaires précédents au sujet des Nations Unies, que l'ensemble des membres précisent davantage le mandat du maintien de la paix. Dans l'état actuel des choses, il est toujours difficile — et l'on peut même dire désagréable à la lumière de l'expérience passée — d'obtenir qu'une force de maintien de la paix intervienne dans une région particulière ou même qu'on s'entende sur la nécessité d'y intervenir. Nous faisons valoir depuis quelque temps que

les Nations Unies devraient étudier non seulement certaines règles de base qui présideraient à l'intervention de forces de maintien de la paix mais également une formule qui permettrait de répartir équitablement entre les membres des Nations Unies les frais occasionnés par de telles initiatives. A titre d'exemple, nous sommes à Chypre depuis bon nombre d'années déjà. Et pourtant, des pays au sein des Nations Unies — et non seulement des pays sous-développés — qui ont tout intérêt à ce que la paix règne à Chypre n'ont pas contribué au financement de la force qui assure cette paix. Quand je présente notre position sur la question du maintien de la paix, je dois m'assurer, pour parler sans détours, que nous ne sommes pas les dindons de la farce, en somme, que tous ces pays ne se fient pas que le bon vieux Canada va s'en charger sans qu'il leur en coûte un sou.

Si vous me le permettez, j'aborderai maintenant très brièvement une ou deux autres questions. Vous savez que je reviens de Chine — un pays fort remarquable qu'on ne peut arriver à comprendre, à mon avis, si on n'y est pas allé. Il est certain, pour ma part, que je n'aurais aucunement pu m'en faire une idée sans en voir au moins la petite partie que j'ai visitée. Mais ce voyage et les discussions que j'ai eues avec les dirigeants chinois m'amènent à penser qu'il nous faudra au cours des prochaines semaines et des prochains mois élaborer une politique articulée face à nos relations avec ce pays aux ressources énormes et dont la population s'approche rapidement du milliard. Nous ne pouvons que reconnaître que la Chine deviendra au fil des ans, du moins est-ce mon avis, un protagoniste très influent sur la scène mondiale. J'aurais évidemment aimé m'étendre sur le sujet, mais qu'il suffise de vous dire que le Canada est conscient de la nécessité d'une approche cohérente et pondérée face aux relations sino-canadiennes.

Il en est de même pour l'Asie du Sud-Est. En effet, les pays de l'ASEAN émergent maintenant comme une force économique croissante dans le monde et leur population atteint presque les deux tiers de celle de la Communauté européenne. Il nous faudra également nous pencher sur le rôle que peut jouer le Canada dans cette partie du monde.

Enfin, j'aimerais vous dire un mot de la question nucléaire. Certains d'entre vous qui suivent ce dossier depuis les deux dernières années se demandaient peut-être si le Canada allait reprendre ses livraisons d'uranium à ses clients de longue date. Une chose est devenue très claire et je crois qu'on peut en dire autant de presque tous les aspects de la politique étrangère du Canada. Nous ne pouvons faire cavalier seul. Nous pouvons accomplir très peu par nous-même, qu'il s'agisse de sanctions contre l'Afrique du Sud ou d'un embargo sur l'exportation de l'uranium. A moins qu'il y ait une action internationale concertée, le Canada ne pourra que récolter de la frustration parce qu'il n'atteindra pas ses objectifs tout en subissant des pertes économiques. Dans tous les secteurs que j'ai abordés aujourd'hui, il est capital que le Canada agisse au sein de la communauté internationale ou d'un groupe fort tel que l'OTAN, le groupe du Sommet économique — dont il est membre — ou l'OCDE, sinon il est très probable que ses efforts, bien intentionnés certes, ne seront pas vraiment couronnés de succès. Nous avons réussi dans le dossier nucléaire parce que ces conditions étaient réunies et que nous disposions en plus du moyen d'action que j'ai mentionné un peu plus tôt — un levier. L'exemple est bien choisi puisque le Canada joue un rôle

important dans le développement nucléaire et dans toutes les sphères connexes. Nous sommes parmi les deux ou trois principaux fournisseurs d'uranium dans le monde, du moins à l'heure actuelle. Nous avons donc dans ce domaine les capacités et le pouvoir, si je peux me permettre d'utiliser cette expression, d'obtenir des améliorations. C'est également un exemple d'un dossier où nous sommes allés jusqu'à la limite. Vous savez sans doute que notre régime de garanties est actuellement le plus sévère du monde. Au total, je crois bien que c'est là l'élément le plus important de notre politique étrangère. Si le Canada peut mettre les leviers dont il dispose au service de ses convictions morales et s'opposer ainsi aux dangers terrifiants de la prolifération nucléaire, il se peut fort bien que notre contribution la plus importante aura été d'empêcher le monde de sombrer dans l'abysse nucléaire, même s'il ne faut pas négliger notre contribution en termes d'aide étrangère, de collaboration avec d'autres États et toute la gamme d'autres activités que nous menons. J'aurais aimé approfondir plusieurs des questions que j'ai abordées. J'espère à tout le moins vous avoir donné une vue d'ensemble de nos activités.

S/C